

SIXIEME CONFERENCE DES INSTANCES AFRICAINES DE REGULATION DE LA COMMUNICATION (CIRCAF)

RAPPORT GENERAL

Dans le cadre des activités statutaires du Réseau des Instances de Régulation de la Communication (RIARC), la Tanzania Communication Regulatory Authority (TCRA) assurant la Vice-Président du Réseau a abrité la sixième conférence des instances africaines de régulation de la communication (CIRCAF).

Cette réunion a connu la participation deinstances de régulation de la communication audiovisuelle et plusieurs (invités)

Le thème central de cette conférence est intitulé : **Les défis de la convergence, le passage au numérique et les nouveaux services de médias : la voie à suivre.**

I- Cérémonie d'ouverture

M. Judge Buxton CHIPETA, Président de la TCRA, assurant la vice-présidence du RIARC, a pris la parole en premier, pour prononcer un discours de bienvenue à l'adresse de l'ensemble des participants, Présidents et représentants des instances membre du RIARC, ainsi qu'à l'ensemble des invités ayant pris part à cette 6^{ème} CIRCAF.

Il a rappelé que ce Sommet se tient au moment où le continent africain est confronté à divers défis dans le secteur des technologies de l'information et de communication. La convergence des services audiovisuels et des télécommunications, l'impératif des services multimédia ainsi que la transition numérique rendent nécessaire que les autorités de régulation de la

communication joignent leurs efforts pour mieux cerner les changements par des cadres juridiques et réglementaires conséquents.

A sa suite, Monsieur Ahmed Ghazali, Président de la HACA du Maroc, et Président en exercice du RIARC, et Monsieur M. Théophile NATA, Président de la HAAC du Bénin, en charge du Secrétariat exécutif du RIARC ont prononcé à leurs tours un discours de bienvenue à l'attention des participants, tout en rappelant brièvement les grands axes des réalisations et acquis du RIARC au cours du biennium.

Ils ont respectivement terminé leur propos en adressant leurs chaleureuses salutations à tout le peuple tanzanien et aux hautes autorités du pays avec à leur tête, le Président Jakaya Mrisho KIKWETE.

Il est revenu à Monsieur makame MBARAWA, Ministre de la communication, des sciences et de la technologie de prononcer son allocution d'ouverture.

Une conférence de presse a mis fin à la cérémonie d'ouverture

II- LES SESSIONS DE TRAVAIL

Avant d'entamer la première session de travail, les participants ont adressé aux autorités de la Tanzanie des motions de remerciements

SESSION I

Après une introduction du Président Ghazali, il est revenu à Monsieur Nawfel RAGHAY, Directeur de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc de présenter l'expérience son pays à travers une communication sur « L'introduction de la TNT au Maroc ».

De sa présentation, il convient de retenir que le processus du passage de l'analogique au numérique au Maroc, bien que n'étant pas achevé, a été une entreprise difficile et coûteuse.

Pour parvenir aux résultats actuels, la HACA a mis en place un dispositif axé autour de trois pôles qui sont le pôle juridique de gestion de la TNT au Maroc, le pôle technique de gestion de la TNT au Maroc et une économie prévisionnelle de la TNT au Maroc.

La présentation de la HACA a suscité d'autres réactions. Ainsi, les instances du Mozambique, de la Guinée, du Niger, du Ghana, du Mali, du Kenya, du Rwanda, et de la Tanzanie ont fait de brèves présentations sur les expériences de leurs pays.

Des différentes présentations, les constats suivants se dégagent :

- 1- Les instances africaines de régulation de la communication sont toutes conscientes de l'enjeu de la transition numérique et partagent la nécessité de s'y préparer de manière rationnelle
- 2- Elles reconnaissent qu'il s'agit d'une obligation nationale mais qui a une origine internationale parce qu'étant l'émanation des décisions de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT)
- 3- Les instances africaines ont toutes engagé le processus du passage de l'analogique au numérique et se retrouvent aujourd'hui à des étapes différentes avec des résultats aussi différents.
- 4- Il existe des problèmes de fond auxquels il convient d'apporter des solutions. Il s'agit :
 - Des problèmes d'organisation de l'action au niveau national pour faire évoluer le dossier du numérique vers son accomplissement final,

- Certains pays ont des stratégies publiques de prise en charge du basculement dans la durée, d'autres par contre sont encore au stade des questionnements
- Il existe des problèmes de coordination des différents acteurs et de prise en charge financière pour faire avancer les dossiers.

Enfin, au-delà des difficultés d'ordre juridique, institutionnel et financier, il convient de considérer la migration de l'analogique vers le numérique comme une opportunité pour améliorer les services audiovisuels.

Aux termes des échanges qui ont suivi les différentes, les recommandations suivantes ont été faites :

- Identifier à part la problématique de la convergence et que le RIARC en fasse une activité entière
- Mettre sur pied un comité de suivi au niveau du RIARC afin de faire le point au niveau de chaque pays sur le niveau d'avancement de la migration vers le numérique
- prendre une résolution aux fins de déclarer l'année 2012, année de sensibilisation générale sur le passage au numérique
- Créer une niche de bonnes pratiques au niveau du site web du RIARC afin que les instances puissent s'inspirer des expériences positives des uns et des autres.

En outre, Monsieur Charles Liu de Startime Group a présenté une communication sur « Les défis, les paradoxes et suggestions »

II- présentation du site web du RIARC

Le nouveau site web du RIARC a été présenté par Monsieur Nawfel RAGHAY, Directeur Général de la HACA du Maroc. Le site web du RIARC est le premier instrument de visibilité du Réseau et de son ouverture sur le monde. Le site tel qu'il existait présentait des lacunes qui ont été mises en exergue par un audit.

C'est sur la base de ces insuffisances que la HACA, sollicitée par la Secrétariat Exécutif a accepté de refondre le site. La nouvelle charte graphique assortie des nombreuses innovations site web devrait permettre de corriger ces insuffisances.

Toutefois, le présentateur a attiré l'attention des membres du Réseau sur la nécessité d'alimenter le site en informations, et pour ce faire, les instances n'ayant pas encore transmis leur fiche synoptique au Secrétariat Exécutif sont invitées à le faire dans les meilleurs délais.

SESSION II

Cette session s'intéresse à « **La mise œuvre de la campagne de sensibilisation du public au passage au numérique** »

La Tanzanie, le Burkina Faso, le Burundi, le Rwanda, le Botswana et le Tchad ont permis d'informer les participants sur l'état d'avancement du processus du basculement de l'analogique au numérique dans leurs pays respectifs.

Les travaux se sont poursuivis par le huis clos des Présidents qui a pour objectif d'échanger sur la vie du Réseau et de prendre les décisions qui s'imposent.

A l'entame de cette réunion, le Président CHIPETA, dans son mot de bienvenue a présenté le contexte qui est celui du respect des prescriptions des textes régissant le RIARC.

Il a souhaité la bienvenue à ses homologues avant de remettre la police des débats au Président Ghazali qui à son tour a pris le soin d'énumérer les points de l'ordre du jour de la réunion.

1- Présentation du rapport moral et financier du Secrétariat Exécutif

La présentation du rapport moral a été l'occasion pour le Président Théophile NATA, en charge du Secrétariat Exécutif de procéder à une revue du fonctionnement général du Réseau pendant le biennaux 2010-2011.

De cette présentation, l'on peut noter qu'en plus de la bonne intelligence qui a existé entre la Présidence en exercice, la Vice-présidence et le Secrétariat que la plupart des activités programmées pendant cette période ont été réalisées aussi bien au niveau de la Présidence en exercice qu'au niveau de la Vice-présidence dans la parfaite continuité du biennum précédent.

Ainsi, les avancées suivantes ont été relevées :

- la mise à disposition du secrétariat Exécutif d'un webmestre,
- la formation des points focaux aussi bien francophones, anglophones que lusophones. Il a été suggéré que les points focaux d'Afrique du sud, du Rwanda, du Burundi, du Botswana, de guinée, du Niger, de Tunisie, du Cameroun, d'Angola et de Centrafrique qui n'ont pas été formés à Cotonou et Arusha puissent bénéficier des différentes formations,
- la refonte du site internet du RIARC qui sera désormais notre espace d'échanges et de communication.
- l'opérationnalisation de la fonction de Vice-président.

Egalement, les problèmes qui entravent le bon fonctionnement du Réseau ont été présentés. Il s'agit de :

- non paiement des cotisations
- la non fiabilité des adresses et du défaut de réactivité de certaines instances membres.
- faible niveau de la coopération institutionnelle lié aux barrières linguistiques.

Ensuite, le rapport financier présentant l'état des comptes du RIARC a été présenté.

Les échanges constructifs ont permis d'aboutir aux recommandations ci-après :

- Faire le point de l'état des adhésions au RIARC
- Faire un tableau comparatif des recouvrements selon les périodes
- Faire des propositions dans le sens de trouver avec chaque instance des solutions spécifiques pour le paiement des cotisations
- Maintenir le paiement en espèce et maintenir la possibilité d'obtenir sur place un reçu et veiller à la qualité des billets
- Acquérir un logiciel comptable
- Continuer les efforts de promotion du plurilinguisme dans les documents et au niveau du site web
- Envoyer un message au gouvernement béninois pour le féliciter de ses efforts en faveur du RIARC
- Approcher les instances non membres afin de susciter leur adhésion, faire de même pour les pays qui sont restés en retrait des activités du RIARC.

2- Présentation du rapport de la mise en œuvre du plan d'action du RIARC 2010-2011

Ce rapport a été présenté par le Président Ahmed GHAZALI, Président en exercice. Le plan d'action s'inscrit dans la suite de la feuille de route et est décliné en quatre axes qui sont :

- L'axe Echanges et formation professionnelle
- L'axe Vie Institutionnelle
- L'axe Communication Institutionnelle
- L'axe Coopération Internationale

Les différents points ont été abordés dans leur détail. Ils ont permis de renseigner suffisamment les instances membres sur les activités réalisées par la présidence marocaine. Il convient de retenir que la plupart des actions programmées ont été réalisées. Aussi, les actions qui n'ont pu l'être, seront reversées dans le plan d'action du RIARC pour le biennium 2012-2013.

Il s'agit de :

- L'organisation du séminaire sur la presse écrite
- La finalisation des réflexions sur les modalités d'amélioration des moyens logistiques et financiers du Secrétariat Exécutif, dont le besoin s'est fait sentir en équipements modernes et performants, mais aussi en compétences humaines

La Guinée a demandé un soutien technique pour son monitoring et sa participation aux activités de formation

Le rapport donne quelques enseignements d'ordre organisationnel, stratégique et surtout prospectif. Ainsi, la vision prospective qui a été celle de la présidence marocaine en matière de bonne gouvernance institutionnelle devrait être poursuivie, afin d'assurer une organisation et un fonctionnement encore plus efficaces au RIARC, en examinant la possibilité de revisiter ses textes fondamentaux, ses structures et ses procédures, conformément aux recommandations des audits financier et organisationnel. La bonne

gouvernance étant indissociable d'une communication fluide et diligente, cette dernière devrait aussi continuer à être promue entre les différentes autorités membres.

Car, après plus d'une décennie de libéralisation et de développement exponentiel des médias en Afrique, notamment avec l'apparition d'un nombre considérable de radios et la percée de l'outil Internet, la redéfinition du concept de régulation est devenue une priorité non seulement pour la plupart des Etats africains, mais aussi pour les acteurs et les bailleurs de fonds qui sont décidés à soutenir ce mouvement.

Les participants ont salué la clarté et la densité du rapport présenté et ont fait les recommandations :

- Intensifier la coopération du RIARC avec les organisations de coopération multilatérale qui discutent des questions qui intègrent le champ de compétence des instances de régulation
- Mettre en place une équipe d'experts pour auditer les instances de régulation sur les aspects techniques, matériels et procéduraux afin de mettre en place un plan de mise à niveau
- Programmer dans les meilleurs délais le séminaire sur la presse écrite et en informer les membres

3- Présentations des documents sur les nouvelles structures de financement et sur la gouvernance institutionnelle du RIARC

Ces deux documents ont été présentés, amendés puis adoptés par la conférence des Présidents.

4- Présentation du plan d'action de la présidence tanzanienne : exercice 2012/2013

Le plan d'action de la présidence tanzanienne pour le biennium 2012-2013 s'inscrit dans la droite ligne de celui du Maroc et se compose de trois grands projets.

Le premier projet vise à promouvoir la bonne gouvernance institutionnelle, le second projet aura pour but d'améliorer la communication institutionnelle et le troisième s'attachera à renforcer la coopération institutionnelle.

Il est à noter que chaque projet se décline en actions soit au total douze actions.

Toutefois, les participants ont fait des suggestions dans le sens d'inscrire dans le plan d'action :

- le séminaire sur la presse écrite qui doit être organisé au Bénin en 2012
- la question du monitoring en période électorale et en période normale
- un séminaire sur la convergence et la régulation de la presse audiovisuelle. Le Burkina s'est engagé à organiser cette formation.
- la formation des webmestres. Sur ce point, la HACA a donné son accord pour accueillir cette formation.
- des actions en directions des instances de régulation anglophones
- un séminaire de réflexion visant à déterminer le profil type d'une instance africaine de régulation de la communication
- l'élaboration d'un répertoire sur les compétences disponibles au sein du Réseau

5- Désignation de la Vice – présidence et passation du flambeau à la nouvelle Présidence

A la fin de cette réunion, la Vice-présidence a été confiée à l'Observatoire National de la Communication en la personne de son Président Monsieur Aboudramane Ousmane. Ensuite s'est déroulée la cérémonie de passation du flambeau au nouveau Président, M. Judge Buxton CHIPETA Président de la Tanzania Communications Regulatory Authority.

Fait à Arusha le 18 décembre 2011